

REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION P.E.V.V

LE MARDI 24 JUIN 20H30

Présents : Y. Consani , C. Grenier, E. Jonker, A. Crochat, M. Buttner

Excusés : P. Hotellier, S. Ayeb

1. **Inscriptions journée découverte** avec Alain TEPPE (+ fondue) dimanche
20 juillet

- envoyer l'info aux adhérents pour inscription semaine 27 (30 Juin ...)
- participation 10 Euros

(action **Eliane**)

2. **Sortie marche du 7 ou 14 septembre** à la Vesancière

Il apparaît préférable d'organiser cet événement de manière Indépendante des journées du patrimoine (20 et 21 septembre)

Deux départs sont prévus :

- les bons marcheurs partiront du château à 9h (pour 2h - 2h30)
- les moins bons marcheurs depuis la baraque des chasseurs à 11h (marche 30 minutes)

Chacun amène à manger, les boissons sont gérées par l'association.
Possibilité de faire des grillades. On transportera le charbon.

Confirmation du maintien de la sortie la veille au soir par mail, et par info sur le site internet.

3. **Panneaux sensibilisation/interdiction** pour le respect de la nature.

L'idée est de lancer une campagne de collecte des propositions , que les membres de l'association pourrait soumettre au format A4, soit sur papier libre (avec texte et déco), soit au format électronique équivalent. Les propositions seront soumises au vote sur le site Internet. Les 3 avec le plus grand nombre de voix seront affichées aux entrées du village.

Il faudra également démarcher la mairie pour les emplacements de panneaux d'interdiction :

- la carrière
- le départ des parapentes
- la limite communale avec Divonne

Action : **Yannick** et **Eliane**.

4. **Divers** :

a. Courrier reçu de la CCPG

Concernant le recours gracieux contre le PLU, la CCPG renvoie la balle à la commune de Vesancy. Bien que sans surprise, cette position était attendue (bien que la compétence dans ce domaine est à la CCPG).

b. Courrier mairie « Subventions »

L'association a été informée par courrier d'une subvention de 200 Euros attribuée par la mairie de Vesancy pour 2014. Avec nos remerciements.

c. Organiser une course à pied « montée à la Vesancière »

Proposition intéressante de François BEAUDET, qui demande une certaine préparation, notamment :

- une assurance pour l'association
- la mise en place de la sécurité sur la parcours
- effectuer une demande de passage dans la réserve

A suivre ... cette idée pose la question des animations, que l'association est susceptible de mettre en place. Les moyens étant limités, des choix seront nécessaires entre concert, théâtre, sport.

d. P.L.U.

Il semble que le conseil municipal soit en train d'agir, l'association attend des informations concrètes. La volonté affichée par le gouvernement de lever les restrictions réglementaires sur la construction (voir loi ALUR) est inquiétante pour l'évolution du village.

e. Dépliants touristiques sur Vesancy

Agnès a recherché d'autres prix (sur Internet), le budget deviendrait beaucoup plus raisonnable (250 au lieu des 800 Euros demandés par certaines entreprises locales). Un échantillon sera demandé, si il répond aux attentes, on pourra procéder à la commande d'un certain nombre d'exemplaires.

f. Lettre de remerciements

Christine prépare une lettre de remerciements à tous ceux qui ont participé au projet fontaines.

g. Fontaine Gilot

L'eau a été coupée, ce qui rend l'arrosage des fleurs beaucoup moins pratique. Des algues se forment également dans la fontaine. Yohan Deantoni sera contacté pour voir si un maintien en eau de la fontaine est possible (action **Mark**).

h. Panneaux des virages en montant la chappelle

Le marquage des virages de la route, qui monte à la Vesancière, est lié à la réserve naturelle tout comme le balisage des chemins de randonnée. Il sera plus efficace de faire un projet global, comprenant notamment le chemin à la Vesancière.

Action **Yannick + Mark** (établir le plan en vue de rencontrer un responsable de la réserve).

i. Projet rénovation de la Vesancière

En vue de préciser le projet, il faut organiser une première réunion avec :

- un représentant des chasseurs (B. Mugnier)
- A. Malgouverné en tant qu'expert
- un représentant de la commune

Il semble préférable d'impliquer la réserve plus tard, lorsque nos attentes seront plus claires (action : **Yannick**)

Afin de pouvoir avancer le projet durant l'hiver, quand l'enneigement ne permettra pas de se rendre sur site, il faut prendre des photos de la Vesancière sous tous les angles (action **Mark**).

j. Prochaines réunions

16 Juillet 2014, 20h30, chez Christine